CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E199926** **VALABLE JUSQU'AU** **22/04/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2022b00190

Siret : 910 026 582 00015

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21822855204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021260821904

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/04/2026

Raison sociale : TINY HOUSE L'ESSENTIEL

18 PLACE DE LA REPUBLIQUE
54110 CREVIC

Téléphone : **Fax :**

Portable : 07 50 93 98 57

Responsabilité légale :
THIRIET ANTOINE CO-GÉRANT / CREMEY ROMAIN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : tinyhouselessentiel@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 134 940 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante)		23/04/2026
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage	2	23/04/2026
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur		23/04/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 08:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E199926** **VALABLE JUSQU'AU** **22/04/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2022
Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2022b00190

Siret : **910 026 582** **00015**
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21822855204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021260821904

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/04/2026

Raison sociale : **TINY HOUSE L'ESSENTIEL**

18 PLACE DE LA REPUBLIQUE
54110 CREVIC

Téléphone : **Fax :**
Portable : 07 50 93 98 57

Site Internet :
E-mail : tinyhouselessentiel@gmail.com

Responsabilité légale :
THIRIET ANTOINE CO-GÉRANT / CREMEY ROMAIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	23/04/2026
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	23/04/2026
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/04/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	23/04/2026
o Isolation des combles perdus	23/04/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 08:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.